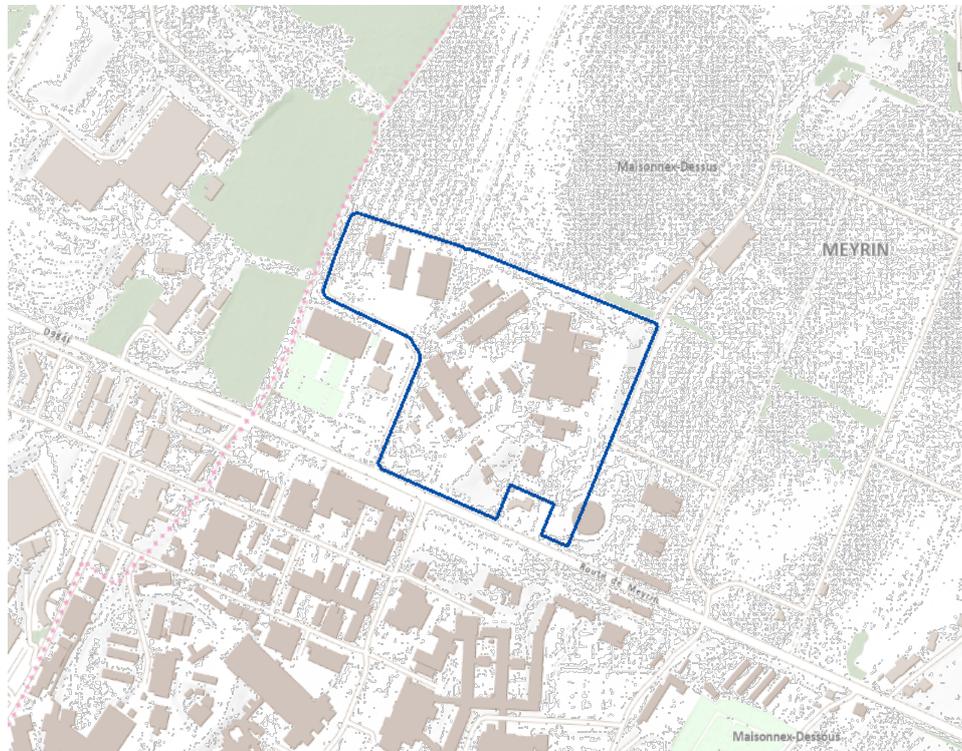




GESTION ET ÉVACUATION DES EAUX DES BIENS-FONDS

NOUVELLE CONSTRUCTION

MESURES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ET TAXE UNIQUE DE RACCORDEMENT



N° de parcelle	Commune	Surface en m ²
15082	Meyrin	92038

Total : 92038 m²

RESUME

Mesures de gestion des eaux pluviales

Raccordement au réseau public d'assainissement :

- Rétention en toiture : $Q = - \text{l/s}$; $T = 10 \text{ ans}$ ($V = - \text{m}^3$)
- Rétention hors toiture : Pas d'ouvrage - $V = - \text{m}^3$ - $Q = - \text{l/s}$; $T = 10 \text{ ans}$

Infiltration par un ouvrage :

- Rétention en toiture : $Q = - \text{l/s}$; $T = 10 \text{ ans}$ ($V = - \text{m}^3$)
- Tranchée d'infiltration : $L = - \text{m}$ ($V = - \text{m}^3$; $T = 10 \text{ ans}$).

Taxe unique de raccordement

Composantes eaux usées et eaux pluviales : 1125 fr. HT

Remarques

Particularité du projet :

- Bâtiment seul et / ou surélévation : Oui
- Aménagement de voirie ou d'espaces publics : Non

Commentaire(s) du requérant :

-

RENSEIGNEMENTS

Aménagement du territoire

Régime(s) de zone : Zone de développement 3, Zone agricole

Plan(s) d'affectation :

Type	Numéro	Lieu	Date d'adoption
------	--------	------	-----------------

Cours d'eau et protection des eaux

Une partie du périmètre du projet est-elle située dans :

- une zone de dangers liés aux crues ? Non
- une zone indicative de dangers liés aux crues ? Non
- une surface inconstructible ? Non
- l'espace minimal d'un cours d'eau ? Non
- une (des) zone(s) d'opportunité de l'espace minimal ? Non
- un secteur de protection des eaux souterraines ou superficielles ? Non

Un ou des cours d'eau traversent-ils le périmètre du projet ? -

Evacuation des eaux

Etat du bassin versant

Les eaux du périmètre de projet sont évacuées au système public d'assainissement.

Coefficient de ruissellement (en %) des parcelles raccordées au système public d'assainissement :

- Etat actuel : Cr = 84
- Etat à saturation : Cr = 86

Système public d'assainissement

Existe-t-il un réseau public d'assainissement dans le périmètre ? Non

Chantier public d'assainissement des eaux

Le périmètre du projet est-il situé dans le périmètre d'un chantier d'assainissement ? Oui

GESTION DES EAUX PLUVIALES

Raccordement et imperméabilisation des surfaces

Les caractéristiques du projet sont les suivantes :

Nature des surfaces	Surface brute [m ²]	Coefficient de ruissellement [%]	Surface réduite [m ²]
Surfaces connectées au réseau public d'assainissement	50	90	45
Surfaces connectées à un ouvrage d'infiltration centralisé	-	-	-
Surfaces non connectées	91988	0	0
Parcelle(s)	92038	0	45

Les surfaces saisies ont été corrigées d'un facteur 1 pour correspondre à la surface totale de la (des) parcelle(s).

Mesures de gestion des eaux pluviales

Infiltration

Potentiel(s) d'infiltration au droit du périmètre du projet :

Mauvaises possibilités

L'infiltration est-elle possible ? Oui

Contrainte de rejet

Débit des surfaces connectées sans gestion des eaux : 1.3 l/s, T = 10 ans

Milieu récepteur : Avril Nant d - 106

Type de contrainte : Gestion quantitative - A la parcelle

Débit spécifique : 10 l/s/ha, T = 10 ans

Débit théorique maximum (surfaces raccordées) : 0.0 l/s, T = 10 ans

Débit spécifique retenu : 200 l/s/ha, T = 10 ans

Débit maximum retenu (surfaces raccordées) : 1 l/s, T = 10 ans

Volume(s) utile(s) de rétention

Le projet est soumis à la gestion des eaux pluviales mais la rétention des eaux pluviales hors toiture n'est pas exigée.

Les mesures de gestion des eaux pluviales sont définies comme suit :

Raccordement au réseau public	V spécifique [m ³ /haréd]	V rétention [m ³]	Q max [l/s]	T [ans]
Rétention en toiture	-	-	-	10
Rétention hors toiture	-	-	-	

Les eaux de toiture avec rétention peuvent-elles être évacuées directement au réseau public sans transiter par un ouvrage de gestion des eaux (rétention, technique alternative) ? Oui

Infiltration	V spécifique [m ³ /haréd]	V rétention [m ³]	Q max [l/s]	T [ans]
Rétention en toiture	-	-	-	10
Rétention pour l'infiltration	-	-	-	

La longueur totale de la tranchée d'infiltration correspondant au volume de rétention ci-dessus est de - m.

Ce résultat est donné à titre indicatif pour une tranchée d'une profondeur totale de 1.5 m, une hauteur de stockage de 1.2 m, une largeur de 1.0 m, une hauteur de contact de 0.6 m, un indice de vide de 30 % et une capacité d'infiltration de 10 l/min/m².

Un essai d'infiltration ainsi qu'une note de dimensionnement de l'ouvrage d'infiltration doivent être fournis avec le dossier d'autorisation de construire.

TAXE UNIQUE DE RACCORDEMENT**Composante eaux usées**

Les eaux usées du projet sont-elles raccordées au réseau public ? Oui

Mode d'affectation	Assiette de la taxe	Quantité	Tarif fr. HT	Montant fr. HT
Logements	m ² de SBP	0	14	0
Activités administratives	m ² de SBP	0	3	0
Autres activités	UR	0	70	0
Activités avec production d'eaux usées industrielles	m ³ / h	0	4200	0

Composante eaux usées en fr. HT 0**Composante eaux pluviales**

Nature de la contrainte exigée par l'OCEau : Forte

Type d'ouvrage hors toiture et statut : Pas d'ouvrage - Aucun

Taux d'abattement pour ouvrage hors toiture : 0 %

Tarif : 25 fr. HT par m² de surface réduite déterminante

Revêtement	Surface brute [m ²]	Cr [-]	Surface réduite [m ²]	Abattement [%]		Surface réduite déterminante [m ²]	Montant fr. HT
				Toiture	Hors toiture		
Toitures							
Végétalisée avec rétention	0	0	0	95	0	0	0
Standard avec rétention	0	0	0	70	0	0	0
Végétalisée sans rétention	0	0	0	50	0	0	0
Standard sans rétention	50	0.90	45	0		45	1125
Accès, places et chemins	0	0	0	0	0	0	0
Aménagements extérieur et divers							
Hors espaces verts	0	> 0.15	0	0	0	0	0
Espaces verts	0	= 0.15	0	0		0	0
Total	50	0.90	45			45	1125

Composante eaux pluviales en fr. HT 1125**Récapitulatif de la taxe unique de raccordement**

Composante eaux usées : 0 fr. HT

Composante eaux pluviales (y compris abattement) : 1125 fr. HT

Total : 1125 fr. HT

Lors de la facturation de la taxe unique de raccordement, la TVA sera facturée en sus au taux normal en vigueur.

DOSSIER D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Les pièces suivantes sont à fournir lors du dépôt d'une requête en autorisation de construire (gestion des eaux pluviales et taxe unique de raccordement) :

- le présent document imprimé, daté et signé ;
- le plan des revêtements projetés pour la (les) toiture(s) et les aménagements extérieurs avec descriptif des surfaces et des coefficients de ruissellement y relatifs ;
- le(s) plan(s) de la (des) toiture(s) avec les détails du (des) dispositif(s) de gestion des eaux associé(s) ;
- les plans de l' (des) ouvrage(s) de gestion des eaux pluviales avec le détail du (des) dispositif(s) de régulation des débits (régulateur, surverse,..) ainsi que tout élément nécessaire à la compréhension du fonctionnement du système ;
- si nécessaire, dérogation de l'OCEau pour l'absence de l'ouvrage hors toiture ;
- les plans de l'ouvrage d'infiltration, les résultats d'essai d'infiltration ainsi qu'une note technique de dimensionnement ;
- le plan schématique des unités de raccordement ;
- le formulaire du nombre d'UR, imprimé, daté et signé.

Date : Signature :

Les renseignements figurant sur ce document sont communiqués sous toutes réserves et n'engagent pas l'Etat de Genève.

En cas de doute ou de questions sur les données fournies, des informations complémentaires peuvent être obtenues :

- *au guichet de renseignement canalisations de l'OCEau (5 rue David-Dufour, 1205 Genève) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 ;*
- *par téléphone au 022 546 74 03.*

ANNEXE - VALEURS SAISIES ET CALCULEES POUR LE PERIMETRE DU PROJET**Contrainte de rejet**

Milieu récepteur : Avril Nant d - 106
 Type de contrainte : Gestion quantitative - A la parcelle
 Débit spécifique : 10 l/s/ha, T = 10 ans

Raccordement et imperméabilisation des surfaces

	Surface brute [m ²]	Cr [-]
Toitures sans rétention		
Toit plat (revêtement imperméable) - Cr = 90%	50	90
Surfaces non connectées au réseau public		
Surface non concernée par le projet - Cr = 0%	91988	0

Raccordement des toitures et type d'ouvrage hors toiture

Evacuer les eaux de toiture indépendamment de l'ouvrage hors toiture ? Oui

Type d'ouvrage hors toiture : Pas d'ouvrage

Ouvrage d'infiltration centralisé : Non